



PR 334

Ville de Genève Direction générale Reçu le: 7 OCT. 2005 Séance CA du: / Décision: A traiter par: SCH Copies: N. Auguy - N. Lasserre N. Drakouak Mme Koelliker Mme Keupp N. Jaccesson A. Lasserre N. Naucelle dossier
--

Service de surveillance des communes

Service de surveillance
des communes
Rue des Gazomètres 7
Case postale 36
1211 Genève 8

Monsieur le Maire
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève

N/réf. : MMD/FMO/698/05

Genève, le 27 septembre 2005

Concerne : Crédit d'investissement de 500 000 F destiné à la numérisation, au catalogage et à la conservation de collections du département iconographique de la Bibliothèque publique et universitaire

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 13 septembre 2005, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie à/au :

- Surveillance des communes, section financière

afin d'en obtenir le préavis nécessaire.

Sauf remarque du service susmentionné, il pourra être donné suite à cette délibération après l'échéance du délai référendaire indiqué ci-dessous, conformément à l'article 66, alinéa 2 de la loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de nos salutations distinguées.

Myriam Matthey-Doret
Directrice

Date réelle d'affichage : 22 septembre 2005
Date légale d'affichage : 22 septembre 2005
Fin délai référendaire le : 1er novembre 2005